



KONFERENZ DER KANTONALEN JUSTIZ- UND POLIZEIDIREKTORINNEN UND -DIREKTOREN
CONFERENCE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES DEPARTEMENTS CANTONAUX DE JUSTICE ET POLICE
CONFERENZA DELLE DIRETTRICI E DEI DIRETTORI DEI DIPARTIMENTI CANTONALI DI GIUSTIZIA E POLIZIA



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Communiqué de presse

CCDJP et CDS adoptent des recommandations pour une harmonisation des services de santé dans l'exécution judiciaire suisse

Les connaissances scientifiques démontrent que le risque pour les détenus de contracter une maladie infectieuse telle que VIH/sida, hépatite ou tuberculose est sensiblement plus élevée qu'en liberté. C'est pourquoi la CCDJP et la CDS ont adopté des recommandations communes pour lutter contre les maladies infectieuses en milieu carcéral.

Les recommandations ont été élaborées par un groupe spécialisé interdisciplinaire incluant les cantons et l'Office fédéral de la justice dans le cadre du projet „Lutte contre les maladies infectieuses en milieu carcéral“, financé par l'Office fédéral de la santé publique, et visent à une harmonisation du travail de prévention dans l'exécution des peines et mesures. Elles comportent des standards médicaux et paramédicaux et offrent ainsi au personnel de santé exerçant en milieu carcéral une base de travail importante dans le domaine de la prévention.

La CCDJP a en outre décidé d'instaurer un conseil d'expertes/experts de l'exécution des peines et médicaux qui doit garantir la pérennité des résultats du projet. Ce conseil a déjà entamé son travail et doit à l'avenir être soutenu par un secrétariat permanent. Il poursuivra le développement des recommandations sur la base des futurs résultats de la recherche et mettra à disposition des supports de formation pour le personnel pénitentiaire et également du matériel d'information pour les détenus.

Par ces mesures, les deux conférences gouvernementales créent une plateforme nationale reconnue pour les questions de santé dans l'exécution des peines qui soutient les cantons dans la réalisation de leurs tâches et fournit de la sorte une contribution de santé publique.

Berne, le 2 juillet 2013

Informations complémentaires:

- *Conseiller d'Etat Martin Graf, CCDJP, tél. 043 259 25 02*
- *Michael Jordi, Conférence des directeurs cantonaux de la santé, Tel. 031 356 20 20*
- *Karen Klaue, Office fédéral de la santé publique, Tel. 031 323 41 52*
- *Bidisha Chatterjee, Présidente du conseil d'expertes/experts, Tel. 031 635 60 26*